

COMMISSION SOCIO-PROFESSIONNELLE DEPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE

SECTION PROFESSIONNELLE:

Objectif-Kiné 92

S.N.M.K.R 92

SMKR 92 (F.F.M.K.R.)

Monsieur [REDACTED]

Le 25 mai 2005

Cher confrère,

Vous devez savoir que la Commission Socio-Professionnelle des Hauts-de-Seine, s'est réunie le 10 mai 2005 pour examiner à la demande des Caisses, l'activité de trois kinésithérapeutes du département.

Etaient présents à cette réunion les membres de la section professionnelle: P. BOISSON (O-K), F. BOUYGES et Y. TOURJANSKY (S.N.M.K.R.), G. LEBIHAN et A. AUPETIT (S.M.K.R.-F.F.M.K.R.)

Votre nom figurait sur cette liste, la C.P.A.M. 92 vous en a informé, et la commission et plus particulièrement la section professionnelle s'est étonnée du manque de réponse aux accusations du médecin conseil qui vous a contrôlé. En effet, les autres confrères ont donné des explications sur leur dossier soit par une lettre, soit par leur présence lors de cette commission.

Sachez que l'ensemble de la section professionnelle a cherché à vous défendre, et c'est son rôle au sein de cette commission, mais que certains points de votre dossier auraient manifestement mérités quelques explications de votre part.

Pour information, **il est difficile de défendre: la facturation d'actes de rééducation respiratoire non effectués, certifiés par l'assuré**, la demande systématique d'un nombre important de cette même rééducation respiratoire pédiatrique lorsque la **prescription n'est pas quantitative**, et surtout non justifiée par l'absence d'un **bilan obligatoire** que vous auriez du joindre à chaque demande d'entente préalable, enfin la durée d'une séance de rééducation (environ 30 minutes) pas toujours respectée.

Si nous avons défendu la qualité des soins pour l'ensemble des confrères, comprenez que sans bilan, rien n'est malheureusement défendable.

La commission doit vous adresser un courrier reprenant de manière très ferme les griefs retenus à votre rencontre, et vous rappeler vos manquements au respect de la convention des kinésithérapeutes.

Confraternellement.

Pour la section professionnelle : le président
Y. TOURJANSKY